

/CS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 92-80 du 27 Mars 1992

portant nomination du Directeur des
Renseignements Généraux et de la
Surveillance du Territoire (D.R.G.T)
à la Direction Générale de la Police
Nationale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant Proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-269 du 3 Décembre 1991 portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale ;
- VU le Décret N° 90-186 du 20 Août 1990 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale de la Police Nationale ;
- VU le Décret N° 90-402 du 31 Décembre 1990 portant nomination du Directeur des Renseignements Généraux et de la Surveillance du Territoire (DRGST) à la Direction Générale de la Police Nationale ;
- SUR proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 Mars 1992 ;

.../...

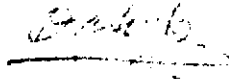
D E C R E T E :

Article 1er..- Monsieur Dieudonné Sèna DOMINGO est nommé Directeur des Renseignements Généraux et de la Surveillance du Territoire (DRGST) à la Direction Générale de la Police Nationale.

Article 2..- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles du Décret N° 90-402 du 31 Décembre 1990 susvisé et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé sera publié et communiqué partout où besoin sera.

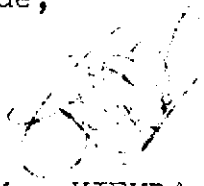
Fait à COTONOU, le 27 Mars 1992

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



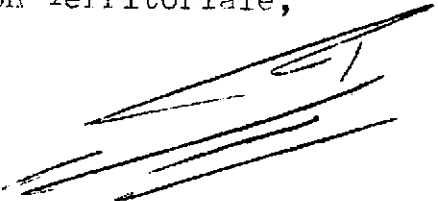
Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,



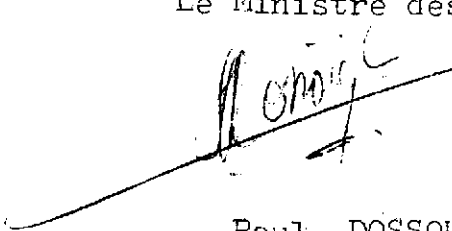
Désiré VIEYRA

Le Ministre de l'Intérieur, de
la Sécurité et de l'Administra-
tion Territoriale,



Richard ADJAHOU.-

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU

Ampliatiions : PR 4 CS 1 MESGPR 2 MF-MISAT 2 SGG 4 INTERESSE 1.-